

à Notre-Dame de Bonsecours. Les conférences offraient à la Sainte-Vierge, en *ex-voto*, un cœur d'argent. Ce même jour avait lieu une assemblée générale des conférences pour la reddition des comptes.

Nous voyons par les rapports que le nombre des membres à cette date était de 380. Le montant collecté par les conférences depuis la fondation de l'œuvre avait été de \$429, dont \$188 avait été distribuées en secours, et qu'il y avait en outre dans la caisse du conseil particulier \$192.

Le 6 janvier 1849, les conférences se réunissent et se rendent à l'Hôtel-Dieu avec Mgr de Montréal, "afin, dit le compte-rendu, de rétablir dans cette ville la coutume louable qu'avaient nos ancêtres de servir eux-mêmes le goûter aux malades en ce jour."

C'était bien aux conférences, en effet, qu'il appartenait de rétablir cette coutume, si éminemment chrétienne de servir les malades.

La quête du jour fut donnée aux sœurs pour subvenir aux frais du goûter.

Le 14 février suivant, le président du conseil particulier écrivait à M. Baudon, président du conseil général, à Paris, en lui donnant un résumé des travaux des conférences : "Jusqu'à présent, la société en cette ville s'est bornée à la visite et au soulagement des pauvres, sans être cependant demeurée étrangère aux œuvres spéciales, telles que celles des prisons, de l'hospice Saint-Jérôme pour les orphelins et du couvent du Bon-Pasteur pour les filles repenties."...

M. le président demandait l'affiliation pour le conseil particulier et les nouvelles conférences. L'agréation demandée fut accordée le 20 mai 1849.

J'ai déjà dit que la société de Saint-Vincent-de-Paul, à ses débuts, s'occupa particulièrement de l'œuvre des prisonniers. Nous voyons qu'elle envoya au gouvernement des observations sur la régie des prisons, recommandant de diviser les criminels suivant leur âge, de les occuper par le travail manuel, avant la sentence, et de les faire instruire de leurs devoirs religieux.

(A CONTINUER.)

C. MARTEL

Fait une spécialité de la célèbre machine à coudre.

"WILLIAMS"

AU

No. 543, rue Sainte-Catherine

Coin de la rue Beaudry.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'églises, d'édifices publics, d'usines, de résidences, etc., en tôle galvanisée et autres métaux.

Aussi plombiers, poseurs d'appareils à gaz et d'appareils pour chauffage à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques

MONTREAL.